

Si l'on considère, à côté de cela, que, de 1871 à 1893, l'Italie a dépensé *deux milliards, neuf millions, sept cent dix-sept mille, trois cent trente-sept francs* pour la magistrature, la gendarmerie, la sécurité publique, les prisons et les divers établissements pénitentiaires, et qu'à cette somme il faut encore ajouter *quatre-vingt-quatre millions*, total approximatif du dommage direct causé au public par les délinquants, il y a lieu d'en être véritablement effrayé.

Il y a cependant encore quelque chose de plus grave: c'est que, malgré la dépense énorme, inouïe, de plus de deux milliards répartie en 21 ans seulement, il y a eu, dans le même espace de temps, plus d'un million de crimes et délits qui sont restés impunis, soit par suite de la terreur exercée sur les populations qui refusent de parler, soit par suite de manque d'énergie et d'habileté chez les magistrats chargés de poursuivre.

Les martyrs de la Commune

La séance de clôture du procès canonique des martyrs de la Commune: l'abbé Planchat, des Frères de Saint Vincent de Paul, — les quatre Pères de Picpus — et le séminariste Paul Seigneret, a eu lieu le 8 août à l'archevêché de Paris sous la présidence de S. Em. le cardinal Richard.

Soixante-dix-huit séances ont été consacrées par le tribunal ecclésiastique à l'audition des témoins et à la collation des documents recueillis. Plusieurs témoins du massacre de la rue Haxo et de la captivité des otages ont été entendus.

Les procès-verbaux des séances forment deux gros volumes in-folio, dont un exemplaire va être porté à la Congrégation des Rites et l'autre est déposé à l'archevêché de Paris.

La superstition à Paris

Dans une de ses conférences à Notre-Dame de Paris, le R. P. Etourneau a cité le fait suivant qui prouve une fois de plus que la superstition et la sottise commencent où finit la foi.

" Dans cette grande Capitale que nous habitons, j'ai vu récemment, de mes yeux vu, un magasin portant en gros caractères cette enseigne: "Boutique de fétiches." A la devanture étaient